

Devenir des bibliothèques et des archives du Canada

Quelques réflexions

Il s'agit là d'un problème très complexe, qui incite en quelque sorte à se poser en devin pour prédire l'avenir.

La mission

Sans doute la question principale. S'agit-il de conserver et de rendre accessible, à court et à long terme, la mémoire de la nation ou la mémoire de l'État ?

En ce qui concerne les bibliothèques, l'o n convient facilement qu'il n'y a pas ou peu de barrières géographiques en regard de l'acquisition.

La situation est bien différente en regard des archives où une forte tendance relativement récente consiste à s'en tenir aux documents de l'État ou de l'institution concernée.

Il est donc absolument essentiel de distinguer clairement les deux institutions que sont les archives et les bibliothèques. Qu'elles soient réunies à des fins de gestion des finances et des ressources humaines ne pose pas problème.

Cependant **les missions fondamentales de ces deux institutions nationales ne peuvent en aucun cas être confondues**. L'article du journal *Le Devoir* du 10 janvier est éloquent à propos de cette confusion.

I AU PLAN HISTORIQUE

Il y a 40 ans on estimait inutile de conserver des archives notariales, jamais consultées.

Lors de la première transcription des documents de la correspondance des gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France, l'on n'a pas transcrit les documents financiers jugés d'aucun intérêt.

Qu'en est-il des informations relatives à l'usage des plantes par les Amérindiens?

On évalue aujourd'hui que le taux annuel de disparition des bases de données est de 17% des études réalisées (*Current Biology*).

Faut-il rappeler les critiques soulevées par les modifications apportées aux modalités de recensement canadien?

Il est donc bien difficile de prévoir l'intérêt et les usages éventuels des documents.

Les technologies

Il y a 40 ans, apparaissaient les premiers ordinateurs personnels et les premiers logiciels. Des données importantes relatives au personnel d'une institution ont été perdues

Qu'en sera-t-il dans 40 ans?

Modèle de gestion de la mémoire

Dans bien des domaines, il y a carence d'informations (c.f. disparition des bases de données)

Inversement, il y a parfois surabondance d'informations qui sont redondantes. L'exemple de la généalogie est éloquent à cet égard; sans compter les problèmes de fiabilité que posent ces répétitions.

Saura-t-on repérer les modifications introduites dans des documents, et qui ont pour effet de produire d'autres originaux (que l'on pense aux retouches des illustrations).

La nature de l'information a évolué en fonction des sensibilités. La production d'archives comme « Passe-mémoire » (bilans de fin de vie) est en voie de s'étendre aux interventions de première ligne. De même, l'information véhiculée à travers les réseaux sociaux est énorme. Saura-t-on préserver les droits des personnes dans ces cas?

Rappel de l'arrêt (que l'on espère provisoire) de programme de recensement long.

Financement de la gestion des archives et bibliothèque

- selon la fréquentation (ce qui alloue plus de fonds à la généalogie qu'à la recherche historique;
- selon la représentation (où l'on mélange équité et égalité).
 - o Partage égalitaire en fonction de la population
 - o Partage tenant compte de l'ancienneté historique
 - o Partage introduisant une clause d'éloignement
 - o Choix partisans. Voir l'éditorial du journal *Le soleil* 10 janvier 2014 « Le savoir cet ennemi » où l'actuel gouvernement ferme des bibliothèques, dont la seule bibliothèque scientifique maritime francophone au pays.

*Partenaires
archéol (associations
de commu-
nistes.*

Il y a donc un grand risque de marchandisation du savoir.

II RÔLE ET ORIENTATIONS

La question est de savoir qui définit ces orientations?

-Les usagers?

On ne se préoccuperait pas dans ce cas de la constitution et de la conception de la gestion documentaire. Cela donne lieu à des analyses aberrantes. Qu'il me suffise de rappeler ces manchettes médiatiques à l'effet qu'il y avait plus de cancers dans la Beauce qu'ailleurs, jusqu'à ce que l'on constate qu'il y avait plus de cancérologues qu'ailleurs; ce qui se traduisait par une meilleure prévention et un choix d'appellation orienté.

-Les informaticiens

Le discours prend alors la forme suivante « Tout est là; toutes les données sont là et accessibles ». Je me sers d'un exemple mis de l'avant par Martine Cardin portant sur le jeu

gestionnaires

d'échec. Il est inutile de connaître toutes les pièces. Ce qu'il faut connaître, c'est le fonctionnement même du système. Sans quoi, c'est alors de la pseudo transparence.

-Les archivistes

Il doit être clair que l'archiviste doit intervenir dès le moment de la création du document. Il lui revient et il est le mieux placé pour identifier les fonctions, usages, valeurs et symboles qui marquent les diverses phases de vie d'un document ou d'un objet.

Pour ce faire, il faut **documenter le processus**.



Et cette opération doit tenir compte des éléments organiques, mais aussi sensibles

À la limite, des choix cruciaux s'imposent (que l'on pense par exemple aux collections de photographies. Un principe peut alors être rappelé : « Il vaut mieux faire beaucoup de peu que peu de beaucoup ».

III TENDANCES SOCIALES

Deux sujets me préoccupent dans le contexte de cette consultation

La mémoire du savoir

J'ai en tête plusieurs exemples d'archives universitaires dispersées et de pertes de savoir importantes. Je pense en particulier à un fonds relatifs aux infrastructures municipales qui aurait permis de reconstituer l'éventail et l'évolution des savoir-faire et des technologies d'intervention. Il y a d'autres exemples en pharmacie et géologie.

Les droits des individus

Une tendance sociale profonde rejoint l'individu dans son intimité. Voir mon article dans le livre *Vivre la Conquête*, tome I. Comment alors préserver l'information personnelle et l'utilité publique ? Il existe bien des règles de protection de la confidentialité, mais en même temps, il y a beaucoup de précisions à clarifier.

Jacques Mathieu

Université Laval

Février 2014

Le savoir, cet ennemi



BRIGITTE BRETON

bbreton@lesoleil.com

Les grandes centrales syndicales ont appelé cette semaine à une mobilisation contre les politiques du gouvernement Harper. Ceux qui ont la science et la recherche à cœur auraient toutes les raisons d'en faire autant. Car cette année encore, le savoir scientifique continuera d'être une cible de choix pour les conservateurs.

La CBC et le *Globe and Mail* ont fait état au cours des derniers jours de l'inquiétude de la communauté scientifique devant la décision de Péches et Océans Canada de fermer 7 de ses 11 bibliothèques d'ici 2015. Le plan conservateur consiste à les regrouper dans deux installations principales à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, et à Sydney, en Colombie-Britannique. Des collections «spécialisées» seront hébergées dans deux bibliothèques de la Garde côtière canadienne à Ottawa et à Sydney, en Nouvelle-Écosse. La seule bibliothèque scientifique maritime francophone du pays, celle de l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli, sera fermée malgré un avis du commissaire aux langues officielles recommandant de la laisser ouverte.

L'obscurantisme des conservateurs les pousse maintenant à fermer des bibliothèques

(sa collection en comptait quelque 660 000 à l'automne 2012) avec des ressources humaines et financières réduites. «On ne sait pas ce qui sera conservé et ce qui sera perdu», déploie le biologiste dans une entrevue accordée lundi à la CBC.

Des scientifiques du Ministère ont pour leur part confié sous le couvert de l'anonymat au magazine d'actualités en ligne *The Tyee* que beaucoup de matériel était «perdu à jamais», n'hésitant pas à qualifier le plan de regroupement des bibliothèques du gouvernement conservateur de «libricide».

Dans la section «Bibliothèques» du portail de Péches et Océans Canada, on peut mesurer toute l'ampleur du flou qui entoure ce plan. Il y est notamment mentionné que 30 000 publications et rapports du Ministère sont actuellement accessibles en ligne, et que «les autres documents pourront être numérisés à la demande des utilisateurs». Il y est également précisé que des documents «en double ou non» pourraient être offerts à des universités ou à «d'autres partenaires de la région» et que «le Ministère peut

éliminer de sa collection seulement le contenu en double se trouvant dans plus d'une bibliothèque et, dans de très rares cas, les documents qui ne traitent pas de sujets liés

Les grandes centrales syndicales ont appelé cette semaine à une mobilisation contre les politiques du gouvernement Harper. Ceux qui ont la science et la recherche à cœur auraient toutes les raisons d'en faire autant. Car cette année encore, le savoir scientifique continuera d'être une cible de choix pour les conservateurs.

La CBC et le *Globe and Mail* ont fait état au cours des derniers jours de l'inquiétude de la communauté scientifique devant la décision de Pêches et Océans Canada de fermer 7 de ses 11 bibliothèques d'ici 2015. Le plan conservateur consiste à les regrouper dans deux installations principales à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse, et à Sydney, en Colombie-Britannique. Des collections «spécialisées» seront hébergées dans deux bibliothèques de la Garde côtière canadienne à Ottawa et à Sydney, en Nouvelle-Écosse. La seule bibliothèque scientifique maritime francophone du pays, celle de l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli, sera fermée malgré un avis du commissaire aux langues officielles recommandant de la laisser ouverte.

L'obscurantisme des conservateurs les pousse maintenant à fermer des bibliothèques

En plus de museler ses scientifiques, ses archivistes et ses bibliothécaires, de couper dans les programmes de recherche et de fermer des laboratoires de surveillance de la pollution de l'eau, le gouvernement Harper se débarrasse de ses bibliothèques de sciences maritimes pour des raisons qui ont moins à voir avec des économies d'argent — son plan de consolidation lui ferait épargner un gros 430 000 \$ par année! — qu'avec une idéologie obscurantiste.

Pêches et Océans Canada prétend que sa collection conservera la même taille et la même étendue et qu'elle sera accessible en ligne, ce dont doutent plusieurs scientifiques. Le spécialiste de la biologie marine de l'Université Dalhousie Jeff Hutchings se demande avec raison comment le Ministère pourra numériser l'ensemble de ses documents imprimés

(sa collection en comptait quelque 660 000 à l'automne 2012) avec des ressources humaines et financières réduites. «On ne sait pas ce qui sera conservé et ce qui sera perdu», déploierait le biologiste dans une entrevue accordée lundi à la CBC.

Des scientifiques du Ministère ont pour leur part confié sous le couvert de l'anonymat au magazine d'actualités en ligne *The Tyee* que beaucoup de matériel était «perdu à jamais», n'hésitant pas à qualifier le plan de regroupement des bibliothèques du gouvernement conservateur de «libricide».

Dans la section «Bibliothèques» du portail de Pêches et Océans Canada, on peut mesurer toute l'ampleur du flou qui entoure ce plan. Il y est notamment mentionné que 30 000 publications et rapports du Ministère sont actuellement accessibles en ligne, et que «les autres documents pourront être numérisés à la demande des utilisateurs». Il y est également précisé que des documents «en double ou non» pourraient être offerts à des universités ou à «d'autres partenaires de la région» et que «le Ministère peut éliminer de sa collection seulement le contenu en double se trouvant dans plus d'une bibliothèque et, dans de très rares cas, les documents qui ne traitent pas de sujets liés à son mandat».

Son mandat? Mais qu'est donc le mandat de Pêches et Océans Canada devenu sous les conservateurs, au juste? Le Ministère est édenté, comme l'est celui de l'Environnement. Les compagnies qui se livrent à une exploitation sauvage des ressources du pays ou qui envisagent de le faire sans s'enfarger dans les fleurs de l'environnement n'ont pas trop à craindre de se faire mordre. Le gouvernement conservateur n'ait-il pas démantelé ou modifié à leur intention les lois canadiennes sur les pêches, sur la protection des eaux et sur l'évaluation environnementale?

Mais revenons à nos moutons. Quand le gouvernement Harper s'en prend à la science environnementale comme il le fait, c'est non seulement à la liberté académique et au capital intellectuel des Canadiens qu'il s'attaque, mais aussi éventuellement à leur bien-être.

«Bientôt» un appel d'offres pour la relance du zoo

Québec publiera «bientôt» un appel de projets pour que tous les promoteurs voulant développer le site du défunt Jardin zoologique de Québec sortent de l'ombre.

«Il va y avoir bientôt l'appel d'offres», a confirmé, hier, la ministre responsable de la Capitale-Nationale, Agnès Maltais. «Ça va très bien de ce côté-là. On est dans l'échéancier qui avait été rendu public.»

Depuis la fermeture en 2006, quelques grands desseins ont été évoqués pour le vaste terrain de l'arrondissement de Charlesbourg, dont une école d'horticulture. Mais tous ont été enterrés.

Aussi, derrière les portes closes des offices gouvernementales, des lobbyistes ont rencontré la ministre afin de promouvoir d'autres plans de relance. «Il y a des gens qui ont des projets qui étaient venus me voir individuellement», rapporte M^{me} Maltais. «Mais je pense qu'il faut que ça passe par un appel d'offres public pour que les gens aient la chance de présenter des projets.»

Mi-octobre, Québec avait donc annoncé que la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) et la Commission de la capitale nationale devenaient propriétaires de la démolition du zoo. Et qu'ils chapeauteraient un «comité de mise en valeur» chargé de sélectionner la meilleure solution pour le ranimer.

Une condition, toutefois: le dossier qui sera choisi devra garantir l'accès au public, être rentable et générer des retombées économiques, touristiques. Si l'échéancier est vraiment respecté, le gagnant devrait être couronné avant la fin de l'année pour que les travaux débutent en 2015.

Le président-directeur général de la SEPAQ, Raymond Desjardins, a admis que le zoo a coûté aux contribuables «environ 14 millions \$» en taxes et frais d'entretien depuis que la clef a été mise sous la porte.

Le site couvre 41 hectares. En hiver, il accueille l'Hôtel de Glace. BAPTISTE RICARD-CHATELAIN



Les trois professeurs veulent comparer l'épaisseur de l'acier au moment de la construction et ce qu'il en reste maintenant pour mieux établir la capacité portante du pont. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, JEAN-MAIRE VILLENEUVE

Profs unis pour le pont

Trois experts de l'UL veulent analyser l'état de la vieille structure

ANNE MORIN
amorin@lesoleil.com

Des professeurs de l'Université Laval veulent mener des études indépendantes pour connaître l'état réel du pont de Québec.

Michel Duguay, professeur au Département de génie électrique connu pour son opposition à la réfection de la centrale nucléaire Gentilly-2, croit tout à fait approprié de mesurer l'avancement de la rouille et de calculer la capacité portante du pont de Québec dans son état actuel. La conclusion d'une entente entre le CN et le gouvernement du Québec, qui investiront 95 millions \$ sur 10 ans dans l'entretien de la structure, ne le décourage pas, au contraire. Les rapports

d'inspection et le détail des interventions ne sont pas rendus publics car le pont est une propriété privée.

M. Duguay rappelle que l'effondrement de ponts est une réalité. Le cas le plus récent, le plus proche et le plus dramatique est celui du pont de Minneapolis, au Minnesota, survenu en 2007 et ayant fait 13 morts. Un défaut de conception, la corrosion et des fissures «de stress» ont précipité sa chute.

«Quand on a construit des ponts en 1917 [l'année de l'inauguration du pont de Québec], il y avait quelques autos qui n'étaient pas très pesantes. Jamais ils [les ingénieurs] n'avaient prévu qu'il y aurait un trafic continu pare-chocs à pare-chocs. Ça explique l'effondrement d'un grand nombre de ponts. Ils n'ont pas été conçus pour la charge qui est là maintenant», fait valoir M. Duguay.

Pour vérifier si le pont de Québec est capable d'absorber le trafic automobile et ferroviaire auquel il est soumis ces années-ci, Mario Fafard, professeur de génie civil spécialisé en structures, propose d'en faire la modélisation. Il pourrait alors comparer l'épaisseur de l'acier au moment de la construction et ce qu'il en reste maintenant pour mieux établir la capacité portante du pont dans son état actuel.

Or, il doit pour cela mettre la main sur les plans et devis initiaux de l'ouvrage, ce qui n'apparaît pas évident, et mesurer précisément la progression de la rouille.

C'est là que pourrait intervenir Xavier Maldague, collègue spécialisé dans la mesure de la corrosion. Celui-ci suggère d'utiliser une technique de vision infrarouge pour mesurer l'épaisseur de l'acier en plusieurs points du pont et cartographier les résultats, qui seraient ensuite soumis à des experts en structures.

Les trois professeurs s'entendent pour dire que la peinture de

«[Les vieux ponts] n'ont pas été conçus pour la charge qui est là maintenant»

— Michel Duguay, professeur au Département de génie électrique

L'ouvrage devrait faire partie du programme d'entretien du pont, car elle a un effet protecteur important. Or, rien n'est prévu dans l'entente dévoilée lundi. «Il faut que ça se règle parce que plus on attend, plus il y a des épaisseurs de rouille à enlever, plus les pièces vont avoir besoin de réparations. [...] Si une pièce qui a quelques millimètres ou quelques centimètres d'épais s'amincit, elle devient moins résistante, et c'est certain qu'il va falloir la remplacer à un moment donné», dit M. Fafard.

Le groupe prévoit une rencontre cette semaine sur ce thème avec le vice-recteur général et au développement, Éric Baucé.

Où sont passées les données?

Les chercheurs sont de mauvais gardiens des données qui proviennent de leurs propres travaux

par Jean Hamann

En théorie, les chercheurs universitaires sont censés conserver les données brutes issues de leurs travaux afin d'y référer au besoin ou de les communiquer à d'autres chercheurs qui en feraient la demande. La pratique indique toutefois que les scientifiques sont de mauvais gardiens de ce précieux patrimoine. Un article publié dans un récent numéro de *Current Biology* indique que le taux annuel de disparition des bases de données est de 17 % pour des

études réalisées au cours des deux dernières décennies. Plus une étude date, plus grands sont les risques que les données sur laquelle elle repose soient introuvables ou irrécupérables.

L'équipe qui signe cette publication – dont fait partie Jean-Sébastien Moore, postdoctorant au Département de biologie – a tenté de communiquer avec les auteurs de 516 études publiées de 1991 à 2011 qui contiennent des données morphologiques sur

les plantes ou les animaux. Dans le courriel adressé à leurs correspondants, le postdoctorant et ses collègues demandaient copie de ces données prétextant réaliser une étude similaire.

Première embûche : les adresses courriel des premiers et derniers auteurs de même que celles des auteurs attirés à la correspondance conduisent souvent à des culs-de-sac. Même après des recherches sur Internet, le taux d'attrition des courriels valides atteint 7 % par année.

Les chercheurs sont tout de même parvenus à communiquer avec 74 % des signataires des études. Dix-neuf pour cent des scientifiques joints leur ont transmis les données brutes demandées et un autre 4 % a refusé



Seulement 23 % des données sur lesquelles reposent les 516 études publiées de 1991 à 2011 étaient recouvrables. Le reste était soit perdu, soit stocké sur des supports informatiques maintenant illisibles.

parce que les données étaient encore exploitées. Tous comptes faits, seulement 23 % des données étaient recouvrables. Le reste était soit perdu, soit stocké sur des supports informatiques maintenant illisibles.

Jean-Sébastien Moore reconnaît que fouiller dans

ses archives et tenter de récupérer des fichiers stockés sur des supports informatiques obsolètes exige un effort qui a pu rebuter plusieurs de leurs correspondants. « Une forme de récompense – comme la possibilité de cosigner l'article que nous disions préparer – aurait pu en inciter

davantage à déployer les efforts nécessaires pour recouvrer leurs données », estime le postdoctorant.

Reste qu'une forte proportion des bases de données est tout bonnement disparue et que la communauté scientifique ne pourra jamais en tirer parti.

Il existe pourtant une solution simple à ce problème, avancent Jean-Sébastien Moore et ses collègues. Il suffirait de demander aux auteurs d'une publication de déposer dans un site d'archivage public les données brutes sur lesquelles repose leur étude. Certaines revues scientifiques, notamment *Molecular Ecology*, *Evolution*, *Journal of Evolutionary Biology* et *Heredity* ont déjà adopté cette pratique. « Nous espérons que le problème que nous avons mis en lumière ici incitera les autres publications à emboîter le pas rapidement », concluent-ils.

Fil des événements